

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)

8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 19 AVRIL 2017**

LN/CJ n° 2017/05

Objet de la délibération :**TARIFS 2017/2018
ABONNEMENT
BIBLIOTHEQUE****MAINTIEN**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 06

Votants : 24

Date de la convocation :
13/04/2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Eric ROYNEL.

Absents Excusés :Danièle BOMMER, pouvoir M. GAUTIER
Jean JOSEPH, pouvoir F. RAMOND
Rosane BASSEZ, pouvoir G. DAVID
Philippe POISSONNIER, pouvoir F. BELHOMME
Flavien BLANCHARD, pouvoir B. BONVIN
Nathalie VAN CAPPEL, pouvoir B. ESTAMPE
Lydie QUAGLIARELLA - Simone BEULÉ - Cendrine CHERGUI**Absents :**

Didier PHILIPPE- Arnaud BEAUFORT

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Madame RAMOND informe ses collègues que la commission vie culturelle qui s'est réunie le 7/04/2017 propose LE MAINTIEN des tarifs abonnement de la bibliothèque, comme suit :

TARIFS ABONNEMENT BIBLIOTHEQUE	Tarifs 2017/2018
Adultes Sparnoniens (à partir de 18 ans)	10,20 €
Adultes hors communes	15,30 €
Jeunes de moins de 18 ans (sparnoniens et extérieurs)	Gratuit (maintien)
Perte carte d'adhérent	
- 1 ^{er} renouvellement	Gratuit (maintien)
- 2 ^{ème} renouvellement	1 € (maintien)
- 3 ^{ème} renouvellement et suivants	5 €

A l'unanimité des membres présents, les tarifs sont votés tels que présentés avec effet au **1^{er} septembre 2017.**Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170419-D2017_04_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2017

Publication : 28/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Fait et délibéré à Epernon, le 19 avril 2017

Le Maire,

F. RAMOND